

Vitry, le 24 septembre 2012

Monsieur le Docteur Poupardin,

Députés des 9^{ème} et 10^{ème} circonscriptions du Val-de-Marne, nous sommes particulièrement attentifs à l'évolution du conflit qui vous oppose à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val-de-Marne, qui estime qu'un préjudice de 2600 euros lui aurait été causé par votre prescription à 51 patients en affection de longue durée, de posologies n'entrant pas directement, selon elle, dans le cadre de leur grave maladie.

Au regard du montant des amendes qui vous sont réclamées, et du refus d'une solution amiable, que vous aviez pourtant sollicitée, nous mesurons le caractère arbitraire et injuste de la poursuite de cette procédure de contentieux, et nous nous associons au soutien massif de la population, de vos confrères et des élus de Vitry, face à la situation qui vous frappe.

Elus de la République, nous ne sous-estimons pas les règles de droit qui s'imposent à tous.

Mais, en l'espèce, et particulièrement au regard de l'action à caractère humaniste et social que vous menez de longue date envers les plus démunis, nous exprimons notre confiance en la Justice de notre pays et nous réitérons, par la présente, notre souhait qu'un accord soit enfin trouvé entre les parties dans l'intérêt de tous.

Vous réaffirmant notre plein soutien, nous nous engageons à informer de notre démarche Madame la Ministre de Affaires sociales et de la Santé, et nous vous prions de croire, Monsieur le Docteur Poupardin, en l'assurance de nos sincères et amicales salutations.

Jean-Luc Laurent
Député de la 10^{ème} circonscription

René Rouquet
Député de la 9^{ème} circonscription